

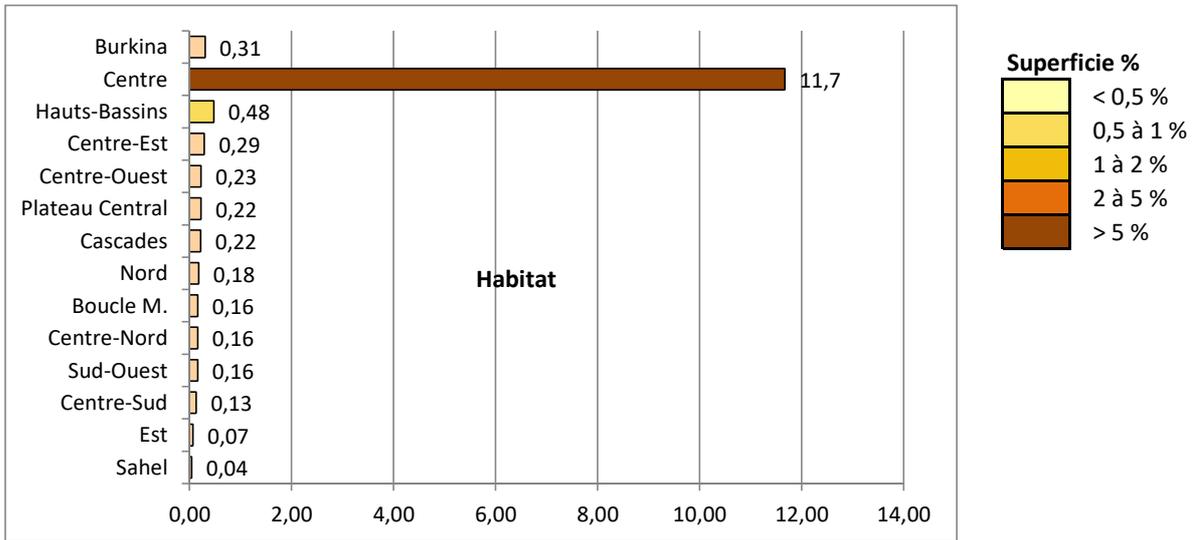
Thème 02 : Sol

Critère 0201 : Occupation des terres

Indicateur 020101 : Proportion des terres selon les types d'occupation

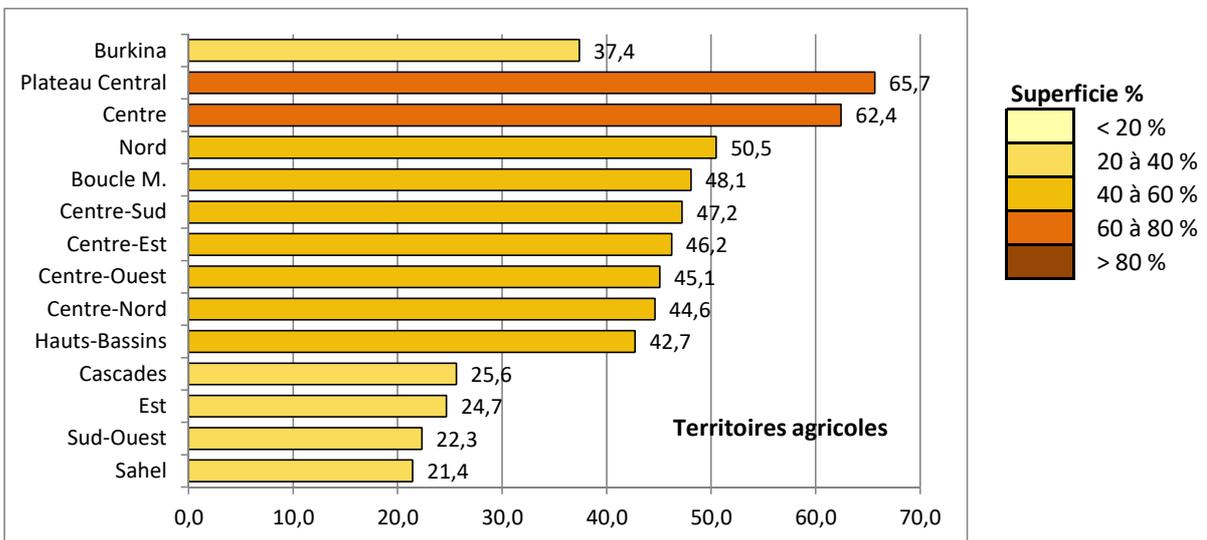
Source : Carte d'occupation 2012, d'après images satellites haute résolution

© ONEDD Septembre 2016



Commentaires :

L'habitat correspond aux zones urbanisées. Il représente plus de 10 % du territoire dans la région du Centre du fait de l'extension de la ville de Ouagadougou. La région des Hauts-Bassins est pour sa part beaucoup plus faiblement impactée par la ville de Bobo Dioulasso, en liaison avec la moindre extension de la ville mais aussi d'une superficie plus conséquente de cette région. Les autres régions sont très faiblement urbanisées, avec des valeurs de 0,04 % à 0,3 %. La moyenne nationale reste ainsi faible avec 0,31 %.



Commentaires :

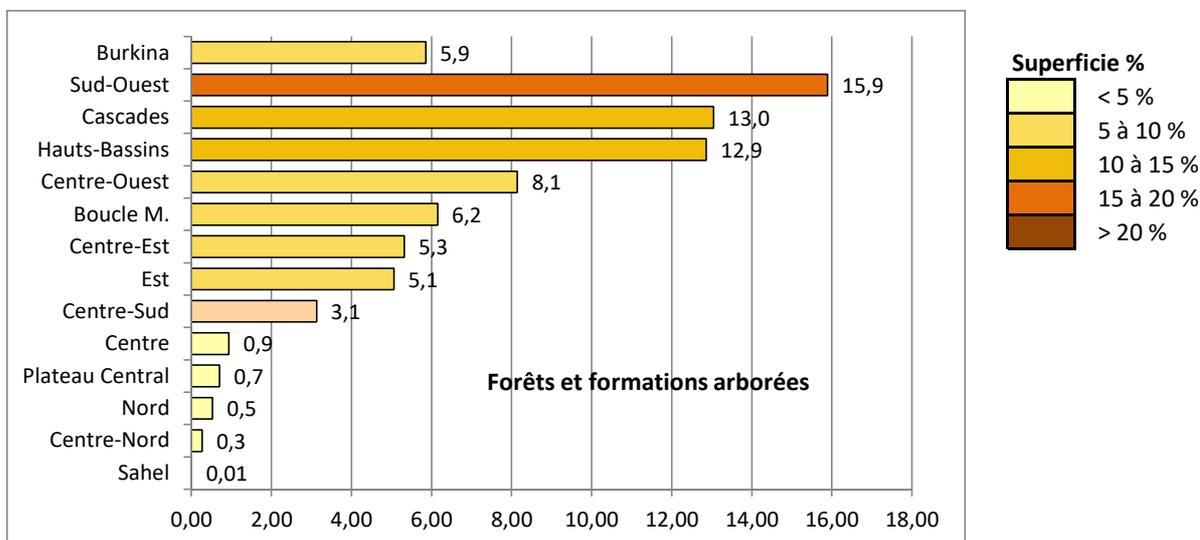
Les territoires agricoles regroupent les cultures pluviales et territoires agroforestiers ainsi que les cultures irriguées. La proportion de leurs superficies varie de 21,4 % dans la région du Sahel à 65,7 % dans celle du Plateau Central, avec une

Thème 02 : Sol

Critère 0201 : Occupation des terres

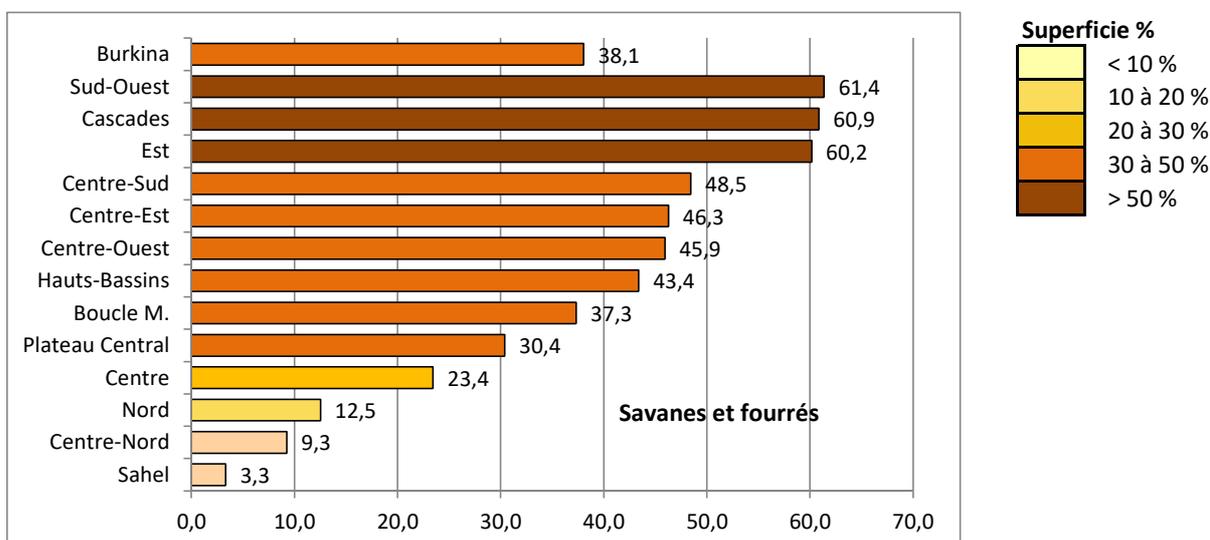
Indicateur 020101 : Proportion des terres selon les types d'occupation

Source : Carte d'occupation 2012, d'après images satellites haute résolution



Commentaires :

Les forêts et formations arborées regroupent les plantations forestières et vergers, les forêts claires, les forêts galeries et les savanes arborées. La proportion de leurs superficies varie de 0,01 % dans la région du Sahel à 15,9 % dans celle du Sud-Ouest, avec une moyenne nationale de 5,9 %. Hors la région du Sahel, les régions centrales du Plateau Mossi sont caractérisées par une très faible proportion des formations arborées, en liaison avec une forte pression



Commentaires :

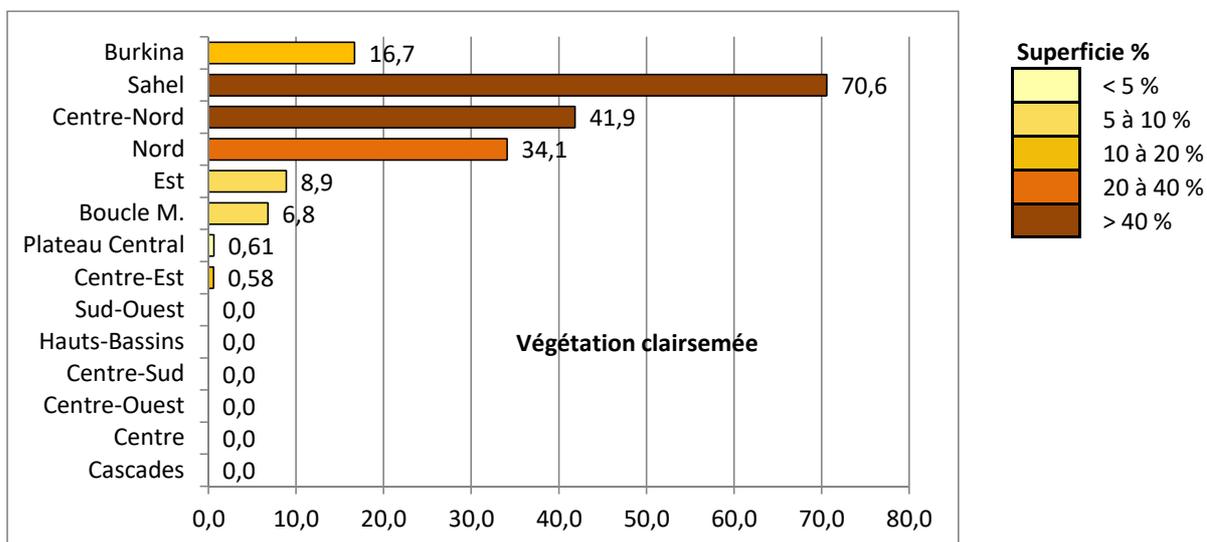
Les savanes et fourrés regroupent les savanes arbustives et herbeuses et les steppes arborées, assimilées à des fourrés. La proportion de leurs superficies varie de 3,3 % dans la région du Sahel à plus de 60 % dans celles du Sud-Ouest, des Cascades et de l'Est, avec une moyenne nationale de 38,1 %. Cette catégorie d'occupation des terres

Thème 02 : Sol

Critère 0201 : Occupation des terres

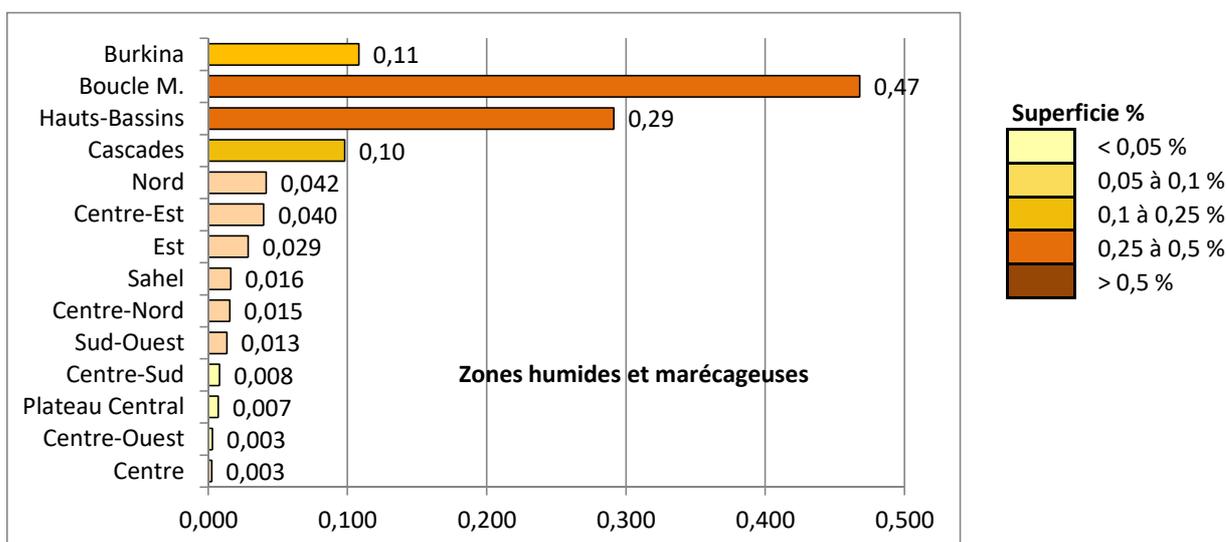
Indicateur 020101 : Proportion des terres selon les types d'occupation

Source : Carte d'occupation 2012, d'après images satellites haute résolution



Commentaires :

La végétation clairsemée correspond aux steppes arbustives et herbeuses. La proportion de leurs superficies varie de 0 % dans les régions des Cascades, du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest à 70,6 % dans celle du Sahel, avec une moyenne nationale de 16,7 %. Les trois régions situées en zone sahélienne se



Commentaires :

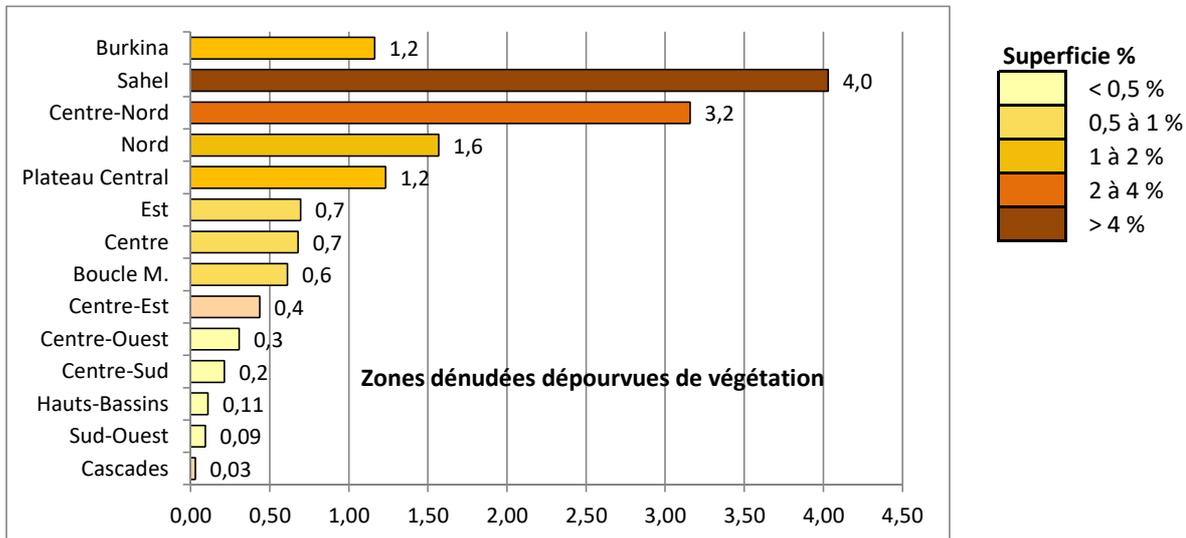
Les zones humides et marécageuses sont principalement représentées par les prairies humides et les formations sub aquatiques des cours et plans d'eau permanents. La proportion de leurs superficies varie de 0,003 % dans les régions du Centre et du Centre-Ouest à 0,47 % dans celle de la Boucle du Mouhoun, avec une moyenne nationale de 0,11 %, signifiant une très faible extension de ces formations. Les trois régions traversées par les fleuves Comoé et Mouhoun

Thème 02 : Sol

Critère 0201 : Occupation des terres

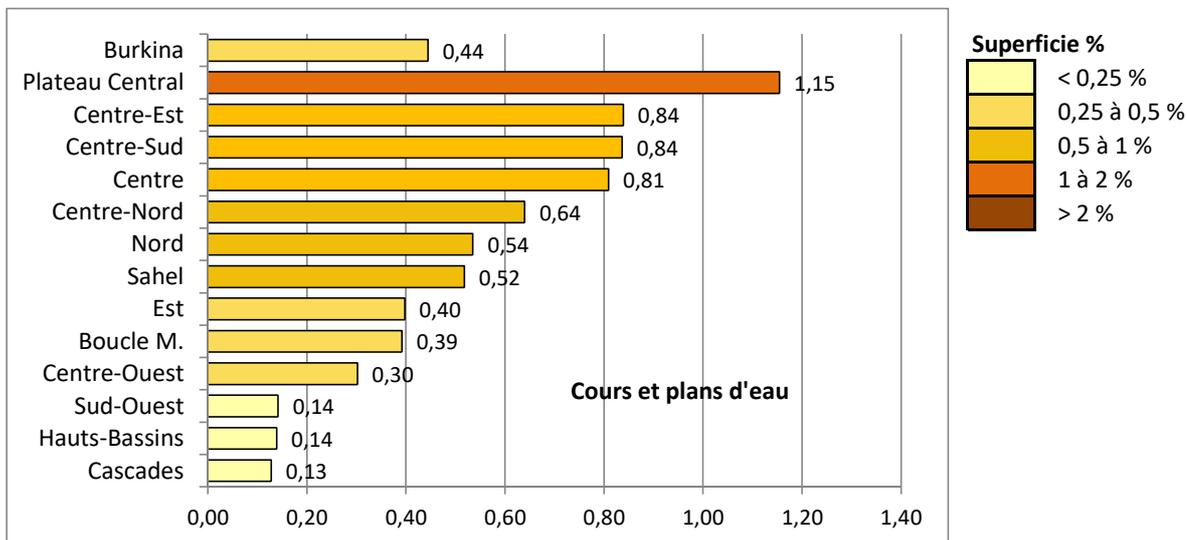
Indicateur 020101 : Proportion des terres selon les types d'occupation

Source : Carte d'occupation 2012, d'après images satellites haute résolution



Commentaires :

Les zones dénudées dépourvues de végétation regroupent les dépôts éoliens (dunes), les sols érodés et dénudés et les affleurements de roches ou cuirasses ferrugineuses. La proportion de leurs superficies varie de 0,03 % dans la région des Cascades à 4,03 % dans celle du Sahel, du fait de l'extension des formations dunaires. La moyenne nationale est



Commentaires :

Les cours et plans d'eau regroupent les cours d'eau permanents ou temporaires et les plans d'eau naturels ou artificiels. La proportion de leurs superficies varie de 0,13 % dans la région des Cascades à 1,15 % dans celle du Plateau Central, avec une moyenne nationale de 0,44 %. La région centrale du pays (Plateau Mossi) est plus particulièrement caractérisées par l'importance des plans d'eau artificiels (retenues collinaires...).